



8- Le risque incendie

Description

L'incendie se déclare si les 3 composantes suivantes sont réunies :

LE TRIANGLE DU FEU

- Le combustible (papier, cartons, bois, gaz inflammable, essence, etc.)
- Le comburant (oxygène de l'air, nitrates, phosphates, peroxydes, etc.)
- Une énergie d'activation (étincelle, mégot de cigarette, court-circuit, flamme, etc.)

Un incendie peut prendre des formes diverses :

- soit les flammes sont prépondérantes avec un dégagement de chaleur important
- soit les fumées sont denses
- soit des gaz polluants ou toxiques sont émis

Les risques liés à l'incendie sont donc multiples : brûlure, asphyxie, irritation...

Exemples de situation, matériel ou produits susceptibles d'engendrer le risque

Situation	Matériel	Produit
<ul style="list-style-type: none"> - Feu de poubelle - Feu dans un lieu de stockage - Feu lors d'un dépotage - Feu d'un bâtiment 	<ul style="list-style-type: none"> - Installations électriques - Chargeurs de batteries - Poste à souder - Cafetière - Poste informatique ... 	<ul style="list-style-type: none"> - Liquides inflammables (essence, solvants, ...) - Solides inflammables (papier, cartons, palettes) - Gaz inflammables (butane, acétylène...)

Principales obligations réglementaires

Références réglementaires	Exigences réglementaires
<p>Décret n° 2011-1461 du 7 novembre 2011 : Prévention des incendies-évacuation</p> <p>Code du travail : Art. R. 4216-1 à R. 4216-30</p> <p>Règlement de sécurité contre l'incendie dans les établissements recevant du public</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre et largeur des dégagements en fonction du nombre de personnes dans le bâtiment - Signalisation des issues de secours - Mise en place de moyens d'extinction adaptés en nombre suffisant - Installation d'une alarme sonore spécifique - Exercices périodiques (6 mois) de simulation d'urgence (évacuation, formation manipulation extincteurs...) - Vérification périodique du matériel d'extinction - Création et affichage de consignes d'urgence - Formation du personnel

Moyens de prévention envisageables

COLLECTIF	INDIVIDUEL
HUMAIN	
<ul style="list-style-type: none"> - Formation au risque incendie et à l'usage des extincteurs - Programme d'exercices et de simulation d'urgence 	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des interdictions de fumer - Connaissance des points de rassemblement - Connaissance des consignes/procédures - Sensibilisation des intervenants des entreprises extérieures - Non-obstruction des issues de secours et des moyens d'extinction
ORGANISATIONNEL	
<ul style="list-style-type: none"> - Vérification périodique des moyens d'extinction - Vérification des équipotentielles - Séparation des produits inflammables et des produits comburants - Définition des points de rassemblement - Création d'une équipe de première intervention - Procédure d'évacuation - Signalisation, affichage des consignes de sécurité - Interdiction de fumer - Permis de feu pour intervention par point chaud - Établissement d'un P.O.I. pour certains lieux de stockage 	<ul style="list-style-type: none"> - Limitation de la quantité de produits inflammables sur les postes de travail - Restriction d'utilisation des rallonges électriques
TECHNIQUE	
<ul style="list-style-type: none"> - Respect de l'entretien et de la conformité du matériel et des installations électriques - Mise à la terre des équipements de travail - Extincteurs, Robinet Incendie Armé, lances et tuyaux - Détecteurs automatiques - Sprinklers - Alarme incendie - Prise de terre sur les armoires de stockage de produits inflammables - Électricité type ADF (anti-déflagrant) dans les locaux à risques 	<ul style="list-style-type: none"> Mise à disposition de chaussures de sécurité avec semelles antistatiques dans les locaux à risques.